



*Le personnel de l'Administration
communale et le Collège communal
vous présentent leurs meilleurs
voeux pour 2024.*



«L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire»
(Henri Bergson)

2023 a maintenant rendu son tablier. Avec quel bilan ? Chacun(e) jugera selon ses propres critères et ses centres d'intérêt.

Le monde à feu et à sang

Sur le plan international, un climat anxieux a enveloppé la planète, notre Occident en premier. Les catastrophes naturelles se sont multipliées en Turquie, en Lybie. Les forêts ont brûlé comme jamais, causant des dommages durables à la nature.

Par-delà les insupportables atrocités qui ont marqué la poursuite de l'invasion russe en Ukraine, ce conflit a produit des flambées répétées des prix des énergies. Nous en payons le prix fort, les plus précarisés en premier.

La tuerie terroriste du 7 octobre en Israël a engendré une escalade de violence et de haine aujourd'hui incontrôlée.

2024 offrira-t-elle des perspectives de paix dont le monde a tant besoin ?

Le bon air de la campagne

Et nous, dans tout cela ? Devons-nous seulement constater notre impuissance à inverser ce tragique cours de l'histoire ? Où donc puiser notre optimisme ?

Pourquoi pas chez nous, dans notre petit coin de Wallonie picarde ? Ce sont les membres du Conseil eux-mêmes qui, à l'unisson, se sont félicités de la bonne ambiance qui a animé les débats de nos assemblées communales. « Notélé » y a même consacré un édito élogieux.

Personnellement, j'ai toujours considéré que nos sensibilités diverses étaient une richesse et dès lors veillé à ce qu'elles puissent s'exprimer

dans le respect de chacun(e) et dans une certaine bienveillance qui n'empêche pas la contradiction.

Et sur le fond

Un bref coup d'oeil dans le rétro ouvre de belles perspectives à notre commune. Il faut le dire, 2023 aura été pour elle, à de nombreux égards, une année fructueuse.

Le hall sportif, depuis si longtemps dans les cartons, devient réalité.

Le sport est un vecteur de lien social et un véritable enjeu de santé publique. Sa pratique concerne les « sportifs » de tous âges et de toutes ambitions, valides comme à mobilité réduite.

Inutile de vous dire que la mise en oeuvre du plus « gros » projet de la mandature, tout comme la gestion future de l'infrastructure, ont nécessité un plan financier crédible qui nous mobilisera demain comme aujourd'hui.

Notre Plan Communal de Développement Rural arrivait à son terme en septembre dernier, alors que plusieurs dossiers d'importance étaient toujours en attente d'une signature ministérielle.

La rénovation du hall Fernand Carré, celle de la Place Roosevelt et la réhabilitation de l'ancienne maison communale de Rumes en faisaient partie.

Sans soutien financier régional, ces dossiers seraient tout simplement passés à la trappe. Nous avons remué ciel et terre, fait le forcing, frappé à de nombreuses portes. Derrière elles, nous avons rencontré des interlocuteurs attentifs à l'intérêt public de ces projets et prêts à les défendre.

La conclusion : une moisson exceptionnelle de subsides ! Comme pour mieux démontrer que la persévérance paie. La qualité des dossiers aussi.

La mobilité douce au coeur de notre entité rurale a aussi été l'une de nos préoccupations durant l'année 2023 dans le cadre de notre PIC (plan d'investissement communal).

C'est ainsi que le projet d'une rénovation complète bien utile de la piste cyclable de la rue de Florent est maintenant lancé. Et de même pour la création de chaînons manquants de trottoirs à Taintignies et La Glanerie.

Taintignies attend sa plaine de jeux depuis des

lustres. Tout est en place aujourd'hui pour offrir, au centre du village, un magnifique espace sécurisé à nos enfants.

J'en resterai là. Mais ces quelques exemples vous auront permis de constater que la barque 2024 est bien chargée.

Vous le savez aussi, la concrétisation de tous ces projets prendra du temps, beaucoup plus sans doute qu'espéré. Je partage souvent avec vous cette frustration. Mais la volonté y est et nous ferons le maximum pour avancer, avec vous.

A nouvel an, nouvel élan

Le passage de l'an est en effet l'occasion d'enclencher un nouveau départ, de prendre aussi de nouvelles habitudes, fussent-elles imposées « d'en haut ».

C'est le cas pour celle qui nous impacte le plus pour le moment, le nouveau système de collecte des déchets ménagers. **Cette mesure est la conséquence d'une décision européenne et**

du Gouvernement wallon.

Quant à nous, nous avons cherché à faire oeuvre utile en choisissant la formule qui nous permet de ne pas augmenter la «taxe-déchets» ni de pénaliser l'avenir.

Comme vous, je regrette cependant que nous ayons dû mettre en oeuvre ces nouvelles dispositions au lendemain des fêtes, sans période de transition. Vous lirez plus loin dans ce numéro toutes les explications sur le nouveau process.

Une nouvelle année est en marche. Je vous la souhaite heureuse et généreuse.

N'oublions pas que la vie court comme une eau vive.

Aussi, gardez intact votre enthousiasme : il vous sera utile, et aussi à vos enfants, vos proches, vos ami(e)s, aux autres, à votre commune.

Bonne année 2024 !

Votre bourgmestre
Michel Casterman

Sommaire

Mot du Bourgmestre	2	Parole aux groupes	23
Enseignement	4	Travaux	25
Sport	5	Administration	28
CPAS	6	Police	29
Ecole communale	7	Bibliothèque	30
Plan de cohésion sociale	8	Petite enfance	33
Culture	10	Infos diverses	34
Développement rural	12	Parc naturel	40
Environnement	16	Jeunesse	41
Etat civil	19	Mobilité	44
Commémorations	22		

Enseignement

Journée de l'Enseignement 2023

Cette année, c'est sous la pluie qu'a eu lieu notre traditionnelle journée de l'Enseignement proposée aux élèves des cinq écoles de l'entité. Ce temps n'a pas découragé nos jeunes sportifs à courir et à donner le meilleur d'eux-mêmes lors du cross collaboratif encadré par la FRSEL (Fédération Royale du Sport de l'Enseignement Libre) que nous remercions chaleureusement.

Merci également aux parents et grands-parents d'être venus si nombreux pour encourager leurs enfants et petits-enfants.

Quant à nos élèves de maternelle, ils ont voyagé dans notre belle entité à bord du petit train touristique après avoir dégusté une collation saine.

Dans l'après-midi, diverses activités ludiques, culturelles et sportives ont été proposées à l'ensemble des élèves en collaboration avec différents partenaires.

Séverine Dhaenens



Xperilab

En ce début d'année scolaire, les élèves de cinquième et de sixième année primaire des cinq écoles de l'entité ont eu la chance de participer à l'expérience Xperilab.

Xperilab est un imposant laboratoire scientifique sur roues qui se déplace partout en Belgique. Cet outil pédagogique est toujours très apprécié par les élèves et enseignants pour une sensibilisation aux sciences. L'occasion pour nos laborantins en herbe d'exploiter des outils dont les enseignants disposent rarement en classe.



Hall des sports

Après de très nombreuses années d'attente, cette fois-ci ça y est, les travaux ont réellement commencé. C'est à partir du 18 septembre dernier que le chantier du hall des sports a débuté. D'abord par la sécurisation du site, par l'apport de briquillons recyclés, la mise en place des pieux sur lesquels reposera l'entièreté de la structure du hall.

Ce chantier est prévu pour une durée de 400 jours calendrier si les conditions météo ne viennent pas trop en perturber l'avancement.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de cet important chantier.

Jérôme Ghislain



Je cours pour ma forme

Beau succès pour cette dernière édition de « Je cours pour ma forme ! »

Pendant 12 semaines, une trentaine de citoyens se sont retrouvés de manière hebdomadaire à Rumes pour un entraînement de course à pied coaché par Maxime pour le 0 à 5 kms et par Mickael pour le 5 à 10 kms.

Au terme de cette session, le 10 décembre, les participants ont été diplômés suite au test réalisé et se sont retrouvés autour d'un verre en toute convivialité. Nous félicitons ces sportifs et remercions chaleureusement leurs coachs dynamiques.

Rendez-vous à la semaine du 26 mars pour la session de printemps !

Renseignements : Clémence Lepla 0476/07.34.29 - clemence.lepla@communederumes.be



Voici une charmante façon de vous inviter à pousser la porte de notre magasin de seconde main « La Lavandière », rue Albert 1er à La Glenerie.

Merci à Jean-Claude Colasse, notre animateur des ateliers d'écriture, pour ce joli poème !

La Lavandière

Connaissez-vous La Lavandière ?
Ce joli petit magasin
Dont nous pouvons être fiers
Toujours au service de chacun.

Mais quelle sorte de magasin ?
Que peut-on bien y trouver ?
Et bien selon vos besoins
Vous pouvez vous rhabiller.

Chemises hommes et pantalons
Tee-shirts, shorts et même chaussures
Sans oublier de super blousons
Bretelles et cravates bien sûr.

Les dames ne sont pas oubliées.
Des jupes et des robes fleuries
De très élégants chemisiers
A la mode d'aujourd'hui.

Le plus surprenant, c'est le prix
Un, deux, trois, quatre, cinq, sept euros .
Du tarif, je vous vois surpris,
C'est toujours un vrai cadeau.

Les mardis, jeudis et vendredis,
De quatorze à dix-sept heures
Vous serez bien accueillis
Par deux jolies dames de cœur.

Anny et Régine vous accueillent,
Toujours avec un beau sourire.
Dès que vous passez le seuil,
Elles vous invitent à choisir.

Le choix étant si important
Que vos désirs seront comblés.
A chaque fois vous repartirez
Toujours de plus en plus contents.

*Surtout un grand MERCI à nos bénévoles , Anny et Régine pour leur dévouement, leur gentillesse, leur capacité à mettre en valeur les vêtements au goût du jour.
N'hésitez pas à venir visiter notre magasin !
Il est ouvert à TOUS !*

Admirez les jolies réalisations !



De beaux bricolages sont confectionnés par nos aînés lors des rencontres du jeudi après-midi !

A l'initiative de Colette et Josée qui donnent de leur temps pour préparer le matériel de chacun. Sans leur savoir-faire et leur disponibilité, rien ne serait possible. Un tout grand merci à elles !

Si vous aimez bricoler, mais aussi jouer aux cartes ou tout simplement papoter, rejoignez-nous à la Maison de Village de La Glenerie.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 069/64.99.22. Maryse se fera une joie de vous accueillir !



Le CPAS a convié les aînés à un repas convivial accompagné par Ben Music.

La période de Noël, propice aux opérations de solidarité

Les membres de la « Raiding Team » avaient décidé de consacrer les bénéfices du « Relais de la Drève » organisé en septembre dernier à l'enfance démunie. Ainsi, une quarantaine de chèques-cadeaux de 50€ chez Dreamland nous ont été offerts pour les enfants de nos bénéficiaires. Un grand merci pour cet élan de générosité !

Comme chaque année, le personnel du CPAS s'est mobilisé pour confectionner de beaux colis de Noël.



Nos bénéficiaires pourront ainsi partager un beau et bon repas de fête de l'apéritif au dessert !

Enfin, les enfants de l'accueil extrascolaire « Les p'tits mâchons », aidés des membres du Conseil Communal Consultatif des Aînés, ont confectionné de jolies cartes de vœux. Ces cartes ont été offertes lors de la distribution des repas et des colis alimentaires.

Merci à TOUS ! Grâce à vous, la magie de Noël a rayonné dans le cœur de beaucoup de nos bénéficiaires !

Martine Delzenne



Ecole communale



Pour la commémoration du 11 novembre, nous avons reçu la visite de Philippe et Hervé, deux passionnés de la guerre 14-18. Ils étaient habillés respectivement avec des uniformes militaires anglais et allemands de la 1ère guerre mondiale. Ils nous ont expliqué l'horreur vécue par les soldats dans les tranchées (le manque d'hygiène, de nourriture, de soins). Ils ont montré les différents masques à gaz, casques, les différents équipements utilisés par les militaires. Ils ont exposé quelques armes très meurtrières et expliqué les dégâts qu'elles pouvaient causer.

Ils nous ont appris que ce conflit avait fait énormément de victimes dans les deux camps et que de nombreux soldats étaient morts très jeunes sur les champs de bataille. Ils ont également parlé de la vie quotidienne des civils qui était très compliquée (ration de nourriture, travail des femmes, insécurité) Cet exposé nous a montré que la guerre était très cruelle et que nous devons nous souvenir des soldats qui ont combattu pour notre liberté. Il est primordial d'aller à la cérémonie commémorative et de rendre hommage à ces héros.

Christine Renaut,
Directrice



Plan de cohésion sociale

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Le CCCA se réunit toutes les 6 semaines afin de discuter des aspirations et des droits des aînés afin de les informer sur les activités, initiatives et services qui les concernent plus particulièrement. Ils souhaitent également sensibiliser la population de la commune et le secteur public aux questions qui ont une incidence sur la vie des Aînés. C'est pourquoi ils ont mis en place et/ou participé à plusieurs projets au sein de l'entité durant l'année :

- activités intergénérationnelles en collaboration avec la bibliothèque.
- création d'un circuit-photo « Pho'Rumes » grâce au subside du budget participatif de la Commune et en collaboration avec le Service travaux.
- participation aux activités des 3x20 organisées par le CPAS et aux banquets.

- présence lors des différentes commémorations au sein de l'entité.
- participation et collaboration à la formation de remise à niveau du code de la route.
- communication et distribution de la boîte senior focus lors des marchés fermiers et festivités annuelles.
- présence lors de la journée dépistage diabète organisée par la Commune.
- plantation d'arbres fruitiers avec le CCE (Conseil Communal des Enfants) à la voie de pierre à Rumes.
- création de cartes de Noël au sein des « p'tits mâchons » à destination des personnes isolées.

Pour toute question ou information, n'hésitez pas à les contacter via leur adresse mail : conseil.aines@communederumes.be

Formations permis de conduire



Le PCS a organisé cet été, en collaboration avec l'ASBL Multimobil, une formation théorique au permis de conduire pour les étudiants afin de les aider à passer leur examen théorique. Huit étudiants ont réussi et ont aujourd'hui leur permis provisoire en poche.

En septembre, l'ASBL Mulitmobil est venue animer une formation de remise à niveau du code de la route pour les personnes qui ont leur permis depuis plus de dix ans. Les dix-sept participants ont pu remettre à jour leurs connaissances en terme de législation routière et ont terminé par un test.

En novembre, c'est l'ASBL Fedemot qui s'est déplacée de Liège jusqu'à la Maison Rurale afin de donner une deuxième formation de remise à niveau sur la sécurité routière, en présence cette fois d'un simulateur de voiture pour le côté « pratique ». L'inspecteur de police M. Damien Derycke était également sur place pour répondre aux questions des citoyens.

**LES CLES DE
TON FUTUR
EMPLOI ...**



AVEC LA MISSION RÉGIONALE POUR L'EMPLOI
DE WALLONIE PICARDE asbl



SUR TOUTE L'ENTITE DE RUMES

ELISE MASQUELIER

0490 00 05 75

Une info ne coûte rien !



Mission régionale pour l'emploi de Wallonie Picarde asbl, rue des Puits/7bis, 1311 - 7040 Tournai / 802 - 0490 00 05 75 / 02 802 00 04 802 - 02 802 00 04 802 - 02 802 00 04 802



Tous les lundis matin, une dizaine de citoyens se réunissent à la Maison de Village afin de participer à des ateliers d'écriture animés par Jean-Claude Colasse (membre du CCCA) et Pedro Maes (écrivain public). Voici ci-dessous des textes écrits par deux d'entre eux.

Une des participantes, Annie Masquelier, a également publié des nouvelles dans le journal «Marginales» : <https://www.marginales.net/contributeurs>

Texte 1:

*« Dans la main, une tasse de café
Je sens qu'il fait un peu frais ce matin
Il faut que je chausse mes brodequins
D'un pas tranquille, je me rends au verger
Je sens qu'il fait un peu frais ce matin
Cependant, qu'en toute sérénité
D'un pas tranquille, je me rends au verger
J'entends la cloche tinter au lointain
Cependant, qu'en toute sérénité
C'est l'heure où je médite, ça me fait du bien
J'entends la cloche tinter au lointain
Et à la rêverie je vais m'arracher
C'est l'heure où je médite, ça me fait du bien
Les soucis, je vais les effeuiller
Et à la rêverie je vais m'arracher
Que ferai-je sans toi, secret jardin ? »*

Texte 2:

*« C'est l'histoire d'un banc offrant une situation
bien assise,
Une banquette abandonnée pour qui veut
faire bande à part.
A l'abri des regards, derrière un vieil hangar,
Les nudistes rêvent d'îles, les nudistes rêvent
d'elles...
Le regard perdu et empli de douces effluves,
Le naturiste rêve d'il, le naturiste rêve d'ailles...
Le temps est bien frais, il ne fait pas bon bron-
zer,
Ils auraient préféré Abu Dhabi, là où habite
Jean.»*

Voyage à Amiens

Le mardi 12 décembre, dans le cadre du Plan de Cohésion sociale en collaboration avec le Conseil Consultatif Communal des Aînés et le CPAS, la Commune de Rumes a organisé une excursion d'une journée à Amiens dans les Hauts de France. Au programme :

- durant la matinée, visite guidée de la cathédrale en partenariat avec l'Office du Tourisme d'Amiens.
- repas 3 services au « Dos d'âne » face à la Somme.
- après-midi temps libre au marché de Noël.
- durant la soirée, spectacle d'illuminations sur la façade de la cathédrale.

Une journée placée sous le signe de la détente et de la convivialité qui a réjoui tous les participants. »



Ateliers de rencontre



Tous les mois, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Rumes, propose aux citoyens, en partenariat avec l'ASBL Anama, différents ateliers ludiques afin de se rencontrer, partager et passer un moment convivial. Ce dernier quadrimestre, quatre ateliers ont eu lieu au sein de la Maison Rurale à Taintignies ; un atelier sur la création de couvercles réutilisables en cire d'abeille, un autre sur le thème de la cuisine médiévale, un atelier sur le commerce équitable et un dernier sur la décoration de photophores. Les prochains ateliers ont repris en janvier.

Salon de l'emploi « Job GO »

Le prochain salon de l'emploi « Job GO » aura lieu le **mercredi 10 avril 2024 de 10h à 18h** au Hall Fernand Carré à Rumes. Vous pourrez y trouver des offres d'emploi, des jobs étudiants ou encore des informations sur les démarches à effectuer en fin d'étude.

Ce salon est organisé en partenariat avec les Plans de Cohésion Sociale de Rumes, Brunehaut et Antoing qui prennent l'organisation en charge à tour de rôle.

<https://www.facebook.com/salonjobgo/>
Plus d'infos par mail via l'adresse :
apolline.macou@communederumes.be

La Commune de Rumes, en partenariat avec le Centre de Planning Familial Aurore Carlier et le Plan de Cohésion Sociale de Rumes, vous propose

PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE

- × Ecoute / permanence téléphonique
- × Consultations sur rendez-vous en présentiel, en direct
- × Consultations en ligne via WhatsApp ou Zoom, en fonction des possibilités des personnes

Consultations gratuites pour les habitants de l'entité de Rumes

Infos : 0471/77 42 26
anne-sophie.doctlot@solidaris.be



Culture

Une nouvelle pierre pour une Taintignienne

Parmi les itinéraires du Mont-Saint-Aubert, le Chemin des Poètes invite les promeneurs à la lecture. Régulièrement depuis 1976, de nouvelles pierres font partie du sentier qui rejoint la place du village. L'association Unimuse, fondée en 1949, ajoute régulièrement quelques pierres gravées au chemin. Il y en a aujourd'hui une bonne cinquantaine. Chacune d'elles porte un poème bref, révélateur d'un instant poétique.

Parmi les auteurs choisis cette année figure Christiane Deviaene de Taintignies qui a écrit « Vieillir comme se feutre la laine ». Un honneur pour notre concitoyenne que nous félicitons et encourageons à poursuivre son art dans le domaine de l'écriture.



L'initiation musicale au centre des préoccupations !

Pour la huitième année consécutive, les Jeunesses Musicales de Wallonie picarde ont organisé en juillet dernier un stage d'éducation musicale en collaboration avec l'Echevinat de la Culture. Ce stage « Bim, Bam, Boom » s'adressait aux enfants de 3 à 5 ans et leur a permis de créer leur propre arc-en-ciel de notes et de jouer de jolies mélodies colorées. Le stage prochain, toujours à l'adresse des 3 à 5 ans et ayant pour titre « Vamos » se déroulera du 8 au 12 juillet prochain: «Prenez le taureau par les cordes et venez découvrir l'Espagne en chantant, dansant ... Bref: en s'amusant ! Viva Espana ! ».



ricaines et bien d'autres encore ... Une fameuse ambiance dans notre infrastructure culturelle pour cet atelier qui heureusement ne se déroule pas en même temps que l'atelier permanent d'éveil musical pendant lequel les petits à partir de 2,5 ans découvrent le monde en musique au

Soulignant l'excellent accueil réservé par notre commune, les responsables des Jeunesses musicales nous ont proposé un autre stage durant les vacances d'automne pour les 8 – 12 ans. « ça percute » ou comment créer, composer, improviser et surtout s'amuser collectivement avec des percussions guidé par le rythme signé par le chef d'orchestre.

Ce stage a donné suite depuis la Toussaint à un atelier de percussions qui s'adresse aux 8 à ... 99 ans et qui se déroule à la Maison Rurale chaque mercredi de 14.30 à 15.30. Les jeunes et ... moins jeunes découvrent la musique au travers des instruments à percussions africaines, latino-amé-

travers d'activités ludiques et pédagogiques: découverte et manipulations d'instruments, comptines, chants, danses et mouvements.

Tout renseignement sur ces stages et ateliers peut être obtenu auprès des Jeunesses Musicales de Wallonie Picarde (069/354.328 ou jmho@jeunessesmusicales.be). Nous tenons à remercier leurs responsables et animateurs, aussi présents chaque année lors de la Journée de l'Enseignement pour la confiance accordée et pour leur enthousiasme au service de la musique et des jeunes !

Bruno De Langhe



Nelly a exposé à La Glanerie

Dans le cadre du festival « Arts dans la ville », Nelly Ponsele a exposé l'espace d'un week-end d'octobre chez elle à La Glanerie. Avec Caroline Léger, Nelly a proposé dans sa maison et dans son jardin de la rue Royale des sculptures, peintures et installations sur le thème « Vibrations et nature ». Une découverte intéressante pour les visiteurs d'une bien belle expo !



Développement rural

Développement rural : un bilan positif pour le 2^{ème} PCDR !

Le 12 septembre 2013, le Gouvernement wallon approuvait pour 10 ans le 2^{ème} Programme communal de Développement rural (PCDR) de Rumes. Un outil, réalisé via la consultation des citoyens, qui permet notamment à la commune d'obtenir des subsides importants pour la réalisation de certains projets.

Inaugurée en septembre 2020, une Maison Rurale flambant neuve pour accueillir la bibliothèque de Taintignies et deux salles de réunions pour les activités associatives a ainsi vu le jour à la Résidence de la Baille (site au cœur du village, déjà transformé grâce 1^{er} PCDR, qui comprend notamment 8 maisons moyennes pour personnes âgées). A côté de ce très beau bâtiment, des espaces potagers ont également été aménagés avec le GAL des Plaines de l'Escaut et sont mis à disposition de citoyens : ils ont été agrémentés de panneaux didactiques et constituent un Eco-jardin témoin du Parc naturel afin de sensibiliser les visiteurs aux actions favorisant la biodiversité.



Deux autres projets sont en cours actuellement :

- **La rénovation de l'ancienne maison communale de Rumes en Maison Rurale multiservices** (Convention DR 2019) : les travaux, estimés à 528 060 € (dont 372 096 € de subsides), devraient débuter en 2024. Ce bâtiment pourra accueillir quelques services (ALE, consultations ONE, ...) et deux salles seront disponibles pour les associations.



- **La transformation du hall Fernand Carré en Maison Rurale à Rumes** (Convention DR 2021) : utilisé actuellement pour des activités mixtes, les sports pourront migrer vers le nouveau hall sportif en construction actuellement et les manifestations festives et culturelles bénéficieront d'une grande salle fonctionnelle et d'équipements adaptés. Les travaux sont prévus pour fin 2024 (Budget de 1 305 410 € dont 680 000 € de subsides).



Quant au dernier projet obtenu avant la fin de validité du PCDR, il concerne **l'aménagement d'une partie de la place Roosevelt** en espace de convivialité. Un auteur de projet sera désigné sous peu pour préciser les aménagements à réaliser (Budget estimé à 728 057€ dont 490 447€ de subsides). Ces travaux escomptés en 2025 viendront compléter les modifications importantes du site avec la construction du hall



sportif et la rénovation du hall Fernand Carré. Outre ces grands projets subsidiés grâce au Développement rural, d'autres actions ont été mises en œuvre : l'aménagement des abords de l'église et de la Drève des Marronniers à Taintignies (sur fonds propres communaux), la gestion durable des espaces publics (végétalisation des cimetières, plantations et gestion différenciée des espaces verts, concours Wallonie en fleurs, ...), l'aménagement des abords du Gros

Tilleul à La Glanerie (financé par le Plan d'Investissement communal), le renforcement de la biodiversité (appels à projets BiodiverCité), la mobilité durable (Cellule Sentiers, projet Mobilité du GAL des Plaines de l'Escaut), ...

La fin de validité du PCDR ne veut pas dire la fin des projets, au contraire : des actions se poursuivent avec la bienveillance des membres de la Commission Locale de Développement rural qui sont les relais des Rumois et qui s'impliquent depuis de nombreuses années, au côté

de la Fondation Rurale de Wallonie qui accompagne l'opération et de la commune.

La suite : un troisième PCDR pour continuer à améliorer le cadre de vie et le bien-être de tous ?

Pour toute Information :

Nathalie Squerens, Agent de Développement,
FRW – n.squerens@frw.be – 069/87.10.90

Le règlement général des bâtisses en site rural

Au milieu des années 1980, il n'existe aucune règle en matière d'aménagement pour le territoire rural si ce n'est une notion assez vague de « bon aménagement des lieux ». En résulte une multiplication de projets peu respectueux de l'environnement et du bâti ancien.

Pour y remédier, le Gouvernement wallon décide, en juillet 1985, d'édicter des règles urbanistiques spécifiques à certains villages wallons et ce, afin de préserver leur environnement et leur caractère patrimonial. C'est la naissance du RGBSR ou Règlement Général des Bâtisses en Site Rural.

Dans un premier temps, 75 périmètres d'application sont définis en se limitant aux zones urbanisables des villages concernés. Au fil des ans, d'autres suivront ... Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 200 villages qui sont soumis au RGBSR. Le périmètre d'application peut aujourd'hui concerner la commune (tous ses villages) ou une partie de celle-ci (un village en particulier).

L'Arrêté ministériel du 23 décembre 1987 stipule que les règles urbanistiques générales et les règles urbanistiques particulières et caractéristiques du Plateau limoneux hennuyer seront applicables sur le village de Taintignies. Le RGBSR est d'application à Taintignies en mai 1988.

Taintignies et le RGBSR

Le village de Taintignies fait partie des premiers périmètres choisis, sans doute parce qu'au milieu des années 1980, il possède un paysage et un patrimoine bâti de qualité...

Lorsque la Commune se lance dans son Opération de développement rural en 2012, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) se penche sur la pertinence du RGBSR à Taintignies car ce règlement qui est en application depuis près de trente ans, est souvent perçu par les habitants comme un frein pour le développement du village. En témoignent les nombreuses demandes de dérogations formulées dans les permis d'urbanisme introduits à la Commune. Une réflexion sur le sujet doit être entamée... Une fiche-projet du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) lui est dédiée...

Depuis l'entrée en vigueur en 2017 du CoDT (législation wallonne en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, qui remplace l'ancien CWATUP), le RGBSR a été intégré au Guide Régional d'Urbanisme (GRU) et devient un outil à valeur indicative. Dès lors, les dérogations deviennent des écarts qui doivent néanmoins être motivés et justifiés pour être acceptés.

Malgré cette évolution, le RGBSR reste un outil essentiel de protection et développement qualitatif dont il faut s'inspirer.

Mais le RGBSR, c'est quoi en fait ?

C'est un outil qui prend en compte la spécificité agro-géographique des territoires qui l'adoptent car ses prescriptions s'inspirent de l'observation locale.

L'application du RGBSR dans un périmètre donné permet d'encadrer l'intégration des nouvelles



L'habitat traditionnel à Taintignies.

constructions dans leur environnement et la restauration des bâtiments existants.

Le RGBSR comprend deux types de prescriptions.

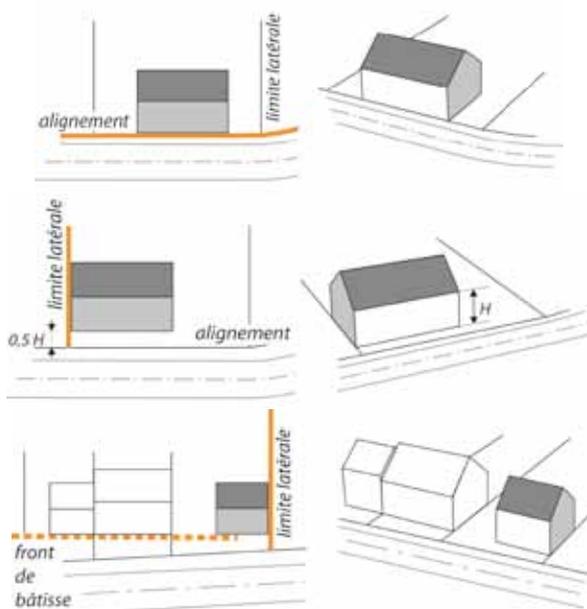
- Les prescriptions générales sont applicables aux villages/périmètres concernés où qu'ils se trouvent en Wallonie.

Elles visent le respect du relief du terrain où la nouvelle construction sera implantée, le respect des lignes de force du paysage et de la trame parcellaire, le positionnement des garages de plain-pied avec la voirie ou encore la dominante verticale des ouvertures de la maison.

- Les prescriptions particulières sont propres aux 8 régions agro-géographiques de Wallonie. Elles découlent d'une observation de terrain relative à la fois à la structure urbanistique et aux caractéristiques de l'habitat traditionnel des villages au sein d'une région agro-géographique donnée.

Elles se concentrent sur l'implantation des bâtiments (respect du relief du sol et utilisation des limites des parcelles cadastrales), leur volumétrie (gabarit en plan, en hauteur sous gouttières et en pente de toiture) et la palette des matériaux (façade et toiture).

En Plateau limoneux hennuyer, le RGBSR propose trois types d'implantation pour le volume principal (ou l'ensemble qu'il forme avec un volume secondaire adossé à l'un de ses pignons) :

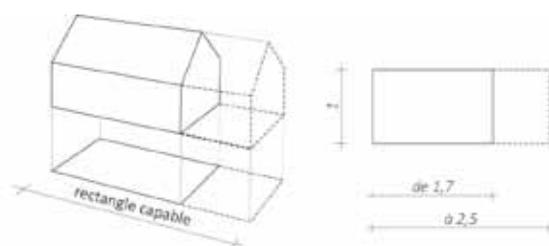


> sur l'alignement et parallèlement à celui-ci ;

> sur une limite parcellaire latérale, avec un recul non clôturé sur l'alignement inférieur à 1/2 fois la hauteur sous gouttière du volume principal ;

> sur une limite parcellaire latérale, dans le prolongement d'un front de bâtisse existant.

Selon le RGBSR, la proportion imposée pour le rectangle capable du volume principal (rapport façade/pignon compris entre 1,7 et 2,5) garantit une forme allongée et donc le maintien de cette caractéristique fondamentale du bâti local. Quant aux pentes des versants de toiture, elles sont généralement plus proches des 45° que des 40°.



Les matériaux de façade à mettre en œuvre sont, soit le calcaire, soit une brique locale de teinte foncée, soit une brique recouverte d'un badigeon de teinte blanche, soit un enduit de teinte blanche. En ce qui concerne les toitures, la tuile de teinte rouge orangé ou grise (non panachées ni vernissées) est le matériau de toiture à privilégier.



Matériaux utilisés dans l'habitat traditionnel

Tout projet de transformation, d'agrandissement, de construction ou de reconstruction dans les périmètres définis doit respecter ces prescriptions.

Des choix plus précis pourront être faits en fonction des maisons traditionnelles voisines.

De même, la prise en compte de spécificités locales participera au maintien de l'identité du village. En savoir plus sur les prescriptions générales ou particulières : Guide Régional d'Urbanisme (GRU) - RGBSR - art. 417 à 420.



Deux exemples de constructions contemporaines appliquant les prescriptions du RGBSR

Les avantages du RGBSR

Le RGBSR vise non seulement à sauvegarder les constructions dont la typologie respecte les caractéristiques du bâti de la région, mais aussi à remodeler celles qui ont été dégradées et à favoriser l'intégration des nouveaux volumes.

Il veille à la maîtrise des ensembles bâtis en luttant contre le gaspillage d'espace, en favorisant la continuité de la structure du village et en prônant l'intégration de l'architecture contemporaine.

Outre l'expression de l'intérêt collectif, le RGBSR procure également des avantages pour chaque particulier comme :

- une adaptation au terrain ;
- une meilleure occupation de celui-ci ;
- une simplification des volumes ;
- un aménagement plus fonctionnel des espaces extérieurs...

entraînant une diminution des coûts et un gain en matière d'énergie.

Sans être le garant d'une architecture de qualité, le RGBSR est un outil qui contribue, sans être trop contraignant, à maintenir et perpétuer les qualités paysagères et patrimoniales des villages wallons.

ATEPA
Fondation Rurale de Wallonie

Vous êtes intéressé par la nature ? Vous vous impliquez dans des projets en faveur de la biodiversité ?



La commune de Rumes propose, avec la Fondation Rurale de Wallonie, la mise en place d'un groupe de travail « Nature et Biodiversité » ouvert à tous. L'objet sera de mener une réflexion globale sur ces sujets pour le territoire rumois, et notamment de proposer des actions et projets concrets à mener. Une subvention est possible pour financer certains d'entre eux via l'appel à projet BiodiverCité (Plus d'informations : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>).

Une première réunion sera programmée prochainement, début 2024. Si vous souhaitez en être informé et y participer, merci de prendre contact avec Nathalie Squerens à la FRW (069/87 10 90 – n.squerens@frw.be ou wallonie.picarde@frw.be).



1. Depuis le 1^{er} janvier 2024, partout en Wallonie, il est interdit de mettre les déchets organiques de cuisine dans le sac gris des ordures ménagères. Cette directive impactera directement le poids et le volume de déchets résiduels (sacs gris).

Qu'entend-on par déchets organiques ?

- Les déchets de préparation de repas, comme: des épluchures de fruits, de légumes, les coquilles d'œufs, le marc de café, les filtres de thé ;
- Les restes de repas crus ou cuits ;
- Les aliments avariés (sans emballage), les carcasses de poulet ;
- Les essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier usagés.

Que puis-je en faire alors ?

Une partie de ces déchets organiques peut être compostée (épluchures, coquilles d'œufs, fruits et légumes avariés, marc de café, filtres de thé, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier). Si vous souhaitez démarrer un compost mais que vous vous posez des questions, n'hésitez pas à contacter Ipalle via compost@ipalle.be. Pour rappel, la commune de Rumes, propose une prime à l'achat d'un système à composter. Toutes les informations peuvent-être obtenues auprès de l'Administration communale.



Si vous ne pouvez composter, vous pouvez utiliser l'un des 3 points d'apport volontaire de déchets organiques installés dans chaque village :

- Taintignies : ruelle du Jeu de Balle
- Rumes : place Roosevelt
- La Glanerie : parking de la Maison de Village

Ou encore vous rendre au recyparc.

Pour transporter vos déchets organiques en toute sécurité, des seaux étanches sont en vente au prix de 5 € au recyparc.



2. Depuis plusieurs années, nous observons une dimi-

nution importante du nombre de sacs gris devant les habitations lors des collectes.



Ce constat repose d'abord sur vous qui avez compris toute l'importance de la gestion des déchets et qui agissez dans ce sens.

- Les campagnes de promotion du compostage ont remporté un vif succès dans notre commune ;
- Les 3 points d'apport volontaire (PAV) pour les organiques que nous avons installés fonctionnent très bien. Ces déchets organiques sont également repris au recyparc ;
- L'élargissement des emballages plastiques pouvant être mis dans le sac bleu (PMC).

3. Depuis début janvier, 3 PAV pour les déchets ménagers résiduels (poubelle classique), sont installés à côté des PAV de déchets organiques.



Quels sont les avantages ?

Ils sont accessibles 7j/7 de 6h à 22h, ce qui vous permettra de vous libérer de vos sacs et de leurs odeurs à tout moment.

Quel est le coût d'une ouverture ?

Le coût d'accès à ces points d'apport volontaire a été fixé à 80 cents par ouverture d'un tiroir de 60 litres. Le dépôt se fait dans un sac de votre choix.

Comment ai-je accès au PAV déchets résiduels ?

L'ouverture se fait via votre carte d'accès au recy-

parc, que vous devez recharger via le site internet d'Ipalle ipalle.be/espace-personnel/

4. La diminution du nombre de sacs nous a conduits à faire le choix d'un ramassage à domicile tous les 15 jours et non plus chaque semaine. Le calendrier d'Ipalle vous donne toutes les précisions sur la manière dont ces collectes sont organisées dans nos 3 villages, depuis le 1^{er} janvier. Ce choix nous permet de vous éviter toute augmentation de la taxe déchets qui n'a pas bougé depuis 2020. (tableau ci-dessous)

Catégorie	Coût
Une seule personne	70 €
Deux personnes	121 €
Trois personnes	127 €
Quatre personnes et +	132 €
Seconde résidence	121 €
Commerces	70 €

5. Vous recevrez toujours des sacs poubelles gratuits mais vous recevrez également des ouvertures de PAV gratuites répartis comme suit :

Catégorie	Sacs gratuits	Ouverture de PAV gratuite
Une seule personne	5	2
Deux personnes	5	8
Trois personnes	10	10
Quatre personnes et +	10	15
Seconde résidence	5	1
Commerces	5	1



L'application Recycle ! vous informe aussi des jours de collecte et bien davantage. N'hésitez pas à la télécharger. Rien ne change pour les collectes des sacs bleus (PMC) et des papiers-cartons. Les PMC seront toujours collectés toutes les deux semaines et les papiers et cartons une fois par mois.

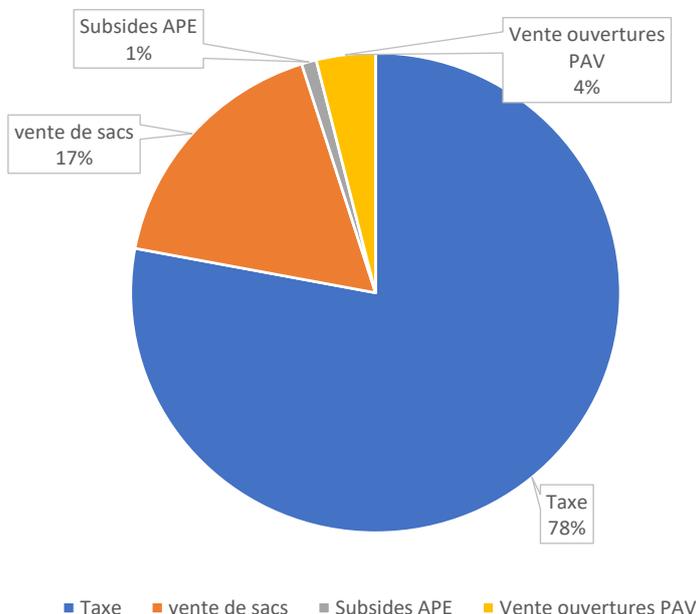


La notion de coût-vérité

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du pollueur-payeur : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le taux de couverture du coût-vérité se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses. Depuis 2012, ce taux doit se situer entre 95% et 110%.

Répartition des recettes



Les recettes prévisionnelles 2024

Taxe	254 787€
vente sacs poubelle	58 800€
vente ouverture PAV	12 732€
Subsidés APE	3 204€
Total	329 523€
Taux de couverture 96%	

Prix d'achat des sacs : 1€
Ouverture des PAV DMR : 0,80€
Ouverture des PAV organiques : gratuit

Taux de fréquentation des ménages rumois au recyparc > 87%

C'est le record de la zone Ipalle pour la 4^{ème} année consécutive !



Heures d'ouverture du Recyparc

- Lundi : de 12h30 à 19h
- Mardi : de 8h30 à 12h et de 12h30 à 19h
- Mercredi : de 8h30 à 12h et de 12h30 à 19h
- Jeudi : de 8h30 à 12h et de 12h30 à 19h
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 12h30 à 19h
- Samedi : de 8h30 à 12h et de 13h à 19h
- Dimanche : de 8h30 à 12h30

Attention : fermeture des recyparcs à 18h de novembre à février.

Comment recharger sa carte Ipalle ?

Pour accéder aux points d'apport volontaire de déchets ménagers résiduels, rendez-vous sur www.ipalle.be
Pour accéder à la plateforme spécifique, cliquer sur l'onglet « Espace personnel ».



Cliquez ensuite sur « Mes Dépôts de déchets » et suivre les étapes.



Un tutoriel est disponible sur le site internet www.ipalle.be
Vous n'avez pas internet ? Vous rencontrez un problème ? Vous pouvez vous rendre dans le recyparc de votre commune ou appeler Ipalle au 069/84.59.88

Le compteur... qui tourne à l'envers

Ceux qui ont installé des panneaux avant le 1er janvier 2024 pourront continuer à bénéficier du compteur qui tourne à l'envers, même s'ils placent un compteur communicant. Ainsi, le compteur ne tournera plus physiquement à l'envers, mais la tarification sera toujours calculée comme si c'était le cas.

Si le compteur communicant mesure des injections de 2000 KWh et des prélèvements de 1000 KWh, le client sera tarifé comme si son compteur avait « reculé » de 1000 KWh.

Notons encore que le placement d'un compteur communicant sera obligatoire pour tous ceux qui installeront des panneaux en 2024.

Et qu'il restera gratuit cette année ! Cet avantage, censé prendre fin en décembre 2023, vient d'être prolongé jusqu'à la fin de 2024 par le Gouvernement wallon.



La Commune de Rumes poursuit ses investissements en faveur du climat et des énergies renouvelables. C'est ainsi qu'en octobre dernier trois chantiers d'installation de panneaux photovoltaïques se sont concrétisés.

Le premier concerne la Maison Rurale à Taintignies, qui par sa conception est déjà un bâtiment très peu énergivore.

Le second concerne la Maison de Village de La Glanerie.

Et le dernier concerne un renforcement des installations du CPAS de La Glanerie suite à l'acquisition d'un véhicule électrique pour la distribution des repas.

Ces installations viennent compléter celles déjà existantes, à la crèche communale, à l'école communale, au siège administratif du CPAS et à l'Administration Communale.



2023 : Année record pour les panneaux photovoltaïques

Notre commune poursuit résolument son plan d'action vers le développement durable.

Outre le remplacement des luminaires au sodium de l'éclairage public par du LED, beaucoup moins énergivore et le placement de panneaux sur les bâtiments publics (voir ci-dessus), de nombreux citoyens se sont inscrits dans la démarche, soutenus par une prime communale de 200€. En 2023, un budget de 30.000€ a été consommé. C'est donc quelque 150 installations qui ont fleuri sur les toits de nos villages. C'est ainsi qu'une maison sur quatre de notre entité est à présent pourvue de panneaux. C'est ensemble que nous devons préparer l'avenir des générations futures !

BeWapp :

Grand nettoyage du 21 au 24 mars 2024

renseignements et inscriptions : bruno.delanghe@communederumes.be

Etat civil

Naissances

- Dellettre Mahé, le 16 mars
- Cady Nino, le 19 avril
- Hainaut Deloof Isaiah, le 21 avril
- Houdart Myah, le 25 mai
- Uysal Isaac, le 31 mai
- Metsue Tomy, le 09 juin
- Callens Jules, le 13 juin
- Claessens Tiago, le 22 juin
- Vincke Côme, le 25 juin
- Doos Apollo, le 29 juin
- Carpentier Lilibeth, le 17 juillet
- Chaval Jade, le 27 juillet
- Glorieux Angéline, le 30 juillet
- Denis Anna, le 31 juillet
- Dubois Maëlys, le 15 août
- Lefevre Marius, le 16 août
- Gueuning Ernest, le 07 septembre
- Delencre Edouard, le 05 octobre
- Huyghebaert Achille, le 21 octobre
- Hovine Adèle, le 22 octobre
- Marchand Hannah, le 25 octobre
- Guillaumot Louis, le 28 octobre
- Guillaumot Benjamin, le 28 octobre
- Mercier Jean, le 26 novembre
- Akouba Maddy, le 11 décembre

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Le 01 juillet
Grulois Mathieu et
Martinage Katia



Le 08 juillet
Bricman Nathan et
Buyoya Ombeline



Le 15 juillet
Cauliez Jean-Charis et
Van der Vegt Karin



Le 15 juillet
Drap Daevy et
Bosquillon Emilie



Le 15 juillet
Carré Steve et
Billaut Sophie



Le 22 juillet
Prévot Benjamin et
Zoute Adeline



Le 22 juillet
Lechantre Sandy et
Bourdon Mégane



Le 12 août
Lefebvre Andrew et
Dutrieux Vicky



Le 26 août
Marain Geoffrey et
Desplanque Nadège



Le 26 août
Naessens Olivier et
Mascart Jessica

Décès

- Fieuw Jean-Marie, le 25 mars
- Hailliez Germain, le 01 mai
- Depraetere Alain, le 02 mai
- Dransart Annie, le 22 mai
- Dumortier Gérardine, le 26 mai
- Debaisieux Nelly, le 21 juin
- Carré Yvon, le 22 juin
- Casterman Paulette, le 05 juillet
- Carré Yvonne, le 14 juillet
- Van Maercke Christianne, le 17 juillet
- De Deken Jules, le 01 août
- Martinage Françoise, le 22 août
- Bauduin Angèle, le 27 août
- Rigole Jacqueline, le 06 septembre
- Geenens Gastienne, le 14 septembre
- Dekeyser Brigitte, le 15 septembre
- Carnoy Marie Jeanne, le 01 octobre
- Vandendriessche Yvonne, le 18 octobre
- Duhayon Gérard, le 26 octobre
- Thys Bernadette, le 10 novembre
- Cozier Renée, le 09 novembre
- Dussart Renée, le 21 novembre
- Lecocq Nicole, le 22 novembre
- Vantighem Pierre, le 26 novembre
- Debaisieux Freddy, le 29 novembre
- Dumortier François, le 04 décembre
- Cailleau Marie-Nelly, le 05 décembre
- Lamant Edouard, le 09 décembre
- Blanchart Michel, le 12 décembre
- Deviaene Gilles, le 26 décembre
- Devleeschauwer Maurice, le 29 décembre

Avec nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances, des mariages et des décès ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées. Sachant que la population apprécie être informée de ces événements, il sera dorénavant demandé aux personnes concernées de marquer leur accord pour la publication. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 069/64.81.65 ou via noemie.nansion@communederumes.be

Tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux couples.

Un jubilé spécial à fêter dans l'année, c'est la raison de notre rassemblement de septembre. L'occasion de partager un repas et ensuite une petite pause musicale et pourquoi ne pas y joindre un petit pas de danse comme le jour de son mariage... C'est appréciable de se remémorer ces bons souvenirs accompagnés de ses enfants, petits-enfants et pour certains arrière-petits-enfants. Que le temps passe vite ! Mais quel bonheur d'être encore à deux... Félicitations à chacune et chacun d'entre vous.

noces de brillant — noces de diamant



Colette Allard et
Michel Debaisieux



Colette Bresoux et
André Masquelier



Thérèse Cagnart et
Freddy Lequint



Marie-Henriette Bauvez et
Serge Debaisieux

noces d'or



Marie-Line Bonnet et
André Decerf



Nicole Vancraybeck et
Christian Delcampe



Monique Ardenois et
Yves Depoterre



Françoise Bonnet et
Jean-Claude Sénéca



Thérèse Favier et
Jacques Praet



Marie Dermaut et
René Delsalle



Françoise Leroy et
Philippe Fouquemberg



Bernadette Delmarquette
et Paul Maton



Annette Maton et
Raoul Mention



Marie Rousseau et
Maurice Tréhout



Josée Ghislain et
Gérard Delneste



Monique Dorchies et
Bernard Duquenne



Anne Béghain et
Georges Dumortier



Thérèse Delforge et
Jean-Claude Staelens



Marianne Hubin et
Jean-Marie Morlot

Notre fête nationale du 21 juillet a été célébrée à Rumes comme partout ailleurs dans notre pays.

Après une Garden Party réussie la veille à La Glanerie, les représentants politiques entourés des porte-drapeaux, des membres des associations patriotiques et politiques belges et françaises, des membres des Hell on Wheels, des membres du Conseil Communal des Enfants et du Conseil Communal des Aînés ont rejoint les monuments aux morts de nos trois villages pour redire leur attachement à leur patrie en rendant également hommage à ceux qui ont lutté pour la liberté dans notre pays.



La Glanerie-Rumes : cérémonie du souvenir du 2 septembre 1944

Au matin du 2 septembre, nous nous sommes réunis au « Petit Pont » de la Libération, à la stèle du motard et à la stèle de la résistance pour nous souvenir du courage et des sacrifices de nos anciens afin de nous rendre la liberté. Monsieur Liégeois, vétéran de la Résistance, a traversé la Belgique pour rehausser de sa présence nos cérémonies. A cette occasion, il a livré un message émouvant aux jeunes générations, les encourageant à tout faire pour ne plus connaître de telles atrocités et préserver la paix entre les peuples.



11 novembre : cérémonie de commémoration de l'Armistice

Le 11 novembre est un jour de mémoire. Un nombreux public s'était rassemblé devant nos trois monuments aux morts et aux cimetières, autour des tombes des soldats anglais.

Porteurs d'espoir, les mots des enfants de nos écoles et leur interprétation de notre hymne national « la Brabançonne » ont résonné afin de ne jamais oublier celles et ceux qui se sont sacrifiés pour notre liberté.

Cette cérémonie fut rehaussée par la présence de notre fanfare communale qui interpréta les différents hymnes mais aussi par la participation du groupe « Hell on Wheels » et des associations patriotiques, toujours fidèles à nos rendez-vous. La matinée s'est clôturée par la cérémonie du souvenir en l'église de La Glanerie.



Un beau moment de célébration de l'amitié Franco-belge !

Ce 24 septembre, une délégation rumoise était à Lieuvillers, dans la région de Compiègne, pour rendre hommage à un commando de 6 SAS, dont 5 belges, parachutés dans l'Oise durant la nuit du 27 au 28 août 44 et dont le succès de la mission a grandement facilité l'avancée des armées alliées (<https://www.resistance60.fr/sas-operation-benson>).

Françoise et Marie-Henriette Bonnet, respectivement maman et cousine du Lieutenant (RCT) Laurent Seneca, organisateur de l'événement, y arboraient notre drapeau national.

Christian Delcampe et son épouse Nicole, responsables du groupe « Hell on Wheels » de Taintignies, avaient aussi rejoint l'événement au volant de leur jeep.

Notre bourgmestre avait aussi fait le déplacement et y exprima l'espoir que le sacrifice de nos aînés puisse renforcer les liens entre nos deux peuples.



Une belle rencontre mémorielle

Ce lundi 11 septembre, trois Américains sont au Bas Préau, au pied du mémorial du motocycliste.

John Moreland, John Evans et Mike Warrick sont les fils de trois vétérans de la 2nd DB.

Depuis une semaine, ils étaient en Europe pour suivre le parcours de leurs pères, depuis les plages de Normandie jusqu'à Hasselt avant de rejoindre Bastogne.

Nos amis sont enthousiastes et très reconnaissants pour l'hommage rendu par notre commune à leurs pères.

Ils déposent d'ailleurs une plaquette-souvenir de leur passage chez nous.

Une rencontre fortuite... mais tellement chaleureuse en prévision de celles du tout proche 80^{ème} anniversaire de la libération !



La parole aux groupes

Des meilleurs vœux ... d'efficacité !



Ce début 2024 est pour nous l'occasion de vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour ces 12 prochains mois !

Cette année 2024 sera l'occasion, pour notre groupe, de tirer le bilan de la mandature qui s'achève, de

vous proposer de nouveaux projets et de partager avec vous notre vision de l'avenir de notre commune.

Un avenir qui, nous en faisons le souhait, apportera son lot de simplifications administratives et procédurales qui pourront alors dynamiser les projets et permettront de voir aboutir des chantiers initiés depuis parfois plusieurs années.

Soyons de bon compte, l'argent public se doit d'être géré de façon rigoureuse et en bonne intelligence dans des actions et réalisations utiles à la communauté. Pour cela, le législateur a mis en place de nombreux garde-fous et procédures qui, si tout aussi utiles qu'elles soient, nous paraissent contre-productives quand elles s'accroissent à outrance.

Ne nous plaignons pas mais travaillons à simplifier ce qui peut l'être ! Certaines références législatives remontent parfois à une époque lointaine ... D'autres règlements finissent à force de révisions à devenir incompréhensibles voire en opposition avec d'autres, tout aussi valables. L'obtention de subsides est conditionnée à tellement de paramètres que l'on se demande parfois si on ne cherche pas à décourager les potentiels candidats ! Et ne parlons pas des multiples appels à projets dont les dossiers nécessitent un travail considérable pour nos agents ... sans garantie de succès !

Le résultat est sans appel : lenteurs dans la mise

en œuvre des projets, dans l'approbation par les instances concernées, exécutions à rallonge, contrôles difficiles à mettre en œuvre et parfois non-contraignants, sanctions impossibles à appliquer.

Face à ces obstacles et afin de ne pas tomber dans l'immobilisme, nos représentants au Collège et aux conseils communaux et de CPAS ne s'avouent pas vaincus et remettent sans cesse l'ouvrage sur le métier afin de « secouer le cocotier » des décideurs haut placés et remettre nos projets communaux sur le « dessus de la pile » ! Avec, nous nous en félicitons, de belles avancées et des subsides à la clé !

Un peu de simplification pour plus d'efficacité au bénéfice du citoyen, c'est le vœu que nous formulons !

Grégoire Carton, Michel Casterman, Ophélie Cuvelier, Bruno De Langhe, Gilles De Langhe, Martine Delzenne, Marie-Ange Desmons, Séverine Dhaenens, Jérôme Ghislain, Pascale Leclercq, Clémence Lepla, Marie-Hélène Minet, Roxane Seillier.

Mandataire politique : un métier de pro ?



Que faut-il pour être un bon mandataire ? A l'heure où la chose publique semble de moins en moins répondre aux attentes du citoyen, il est intéressant de se demander pourquoi la politique a si mauvaise

presse et ce qui pourrait la rendre plus noble aux yeux de tout un chacun.

Selon nous, quatre éléments sont importants : la droiture, le désintéressement, l'esprit d'équipe et le respect.

La droiture, car le mandataire doit veiller à respecter son serment, en respectant la loi et en ne tentant pas de tirer profit de sa position, quelle qu'elle soit. Son rôle est de travailler dans l'intérêt général. Quant au désintéressement, il est directement lié au fait qu'un mandat politique n'est pas un métier, mais bien une charge exercée au bénéfice de la communauté et que dans le cas où cette mission n'est pas renouvelée, la personne doit en prendre acte et retourner pleinement aux occupations qu'elle avait avant d'être élue. La non-élection est une sanction du citoyen et elle se respecte.

L'esprit d'équipe est également primordial, encore plus dans le contexte local qui est le nôtre. Pour qu'une équipe soit efficace, il faut qu'elle puisse être davantage que la somme des talents de chacun et cette plus-value vient forcément d'une variété de profils. Une avocate, un instituteur, un ouvrier, un retraité, une femme

au foyer ... tous peuvent tous faire d'excellents mandataires : chacun apporte ses atouts, ses expériences, sa connaissance d'un secteur et travaille à combiner ses forces avec celles des autres membres de l'équipe dans le but de servir un projet commun, au bénéfice de tous.

Cette volonté de se mettre au service d'un intérêt plus grand implique dès lors qu'on ne cesse de se remettre en question et d'être le plus attentif possible aux attentes et aux craintes des uns et des autres.

Reste enfin l'élément essentiel : le respect. En toute occasion, le respect est la clef essentielle du dialogue. Sans dialogue, la politique n'est plus que l'application arrogante de la loi du plus fort ... et cette règle vaut pour tous. A partir du moment où chacun n'est plus libre de s'exprimer sans se voir fustigé, raillé ou humilié, la politique se referme sur elle-même ; elle n'a plus rien de noble.

En résumé, c'est bien le respect qui pourra sauver la politique de ses travers, à condition que le citoyen prenne conscience de son potentiel, de ce qu'il peut apporter au projet commun et surtout, qu'il ne se laisse pas distraire par la suffisance de ceux qui voudraient que la politique locale reste une affaire de « professionnels ». Ce serait là un grand danger pour la démocratie.

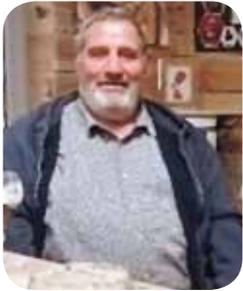
Céline Berton, Thierry Gourdin, Mélanie Heintze, Angelo Panepinto

Le site du Gros Tilleul prend son aspect définitif

Dans le cadre du chantier de construction des trottoirs de la rue Royale à La Glanerie, notre Commune avait décidé l'embellissement du site et la mise en valeur de cet arbre symbolique de La Glanerie. La plantation d'une haie et la création d'un gazon avaient suivi le déplacement de poteaux indicateurs ainsi que de la poubelle et de l'arrêt de bus. Seule la cabine électrique de l'AIEG ne pouvait être déplacée. Le choix d'un « covering » a été fait et s'est posé sur une photo évoquant la fête de la moisson du 15 août. Les Glanériens et autres usagers des lieux ont pu découvrir le travail remarquable d'une société « de chez nous ». L'éclairage design installé à proximité de l'arbre sera prochainement complété par un éclairage spécifique du Gros Tilleul.



A la maison, Bébert a de quoi faire !



Albert Sadin a décidé de mettre un terme à sa carrière professionnelle exercée, pour une large part, au sein de sa commune.

Sa formation à Don Bosco lui a permis de s'initier à la maçonnerie et au carrelage.

Au terme de son service militaire, il poursuit son apprentissage, deux années durant, dans des stages au Centre de formation professionnelle de Tournai.

Notre ami postule ensuite pour un remplacement au Service Communal des Travaux qu'il intègre le 1er juin 1988 pour ne plus le quitter jusqu'à ce 30 juin 2023.

Homme à tout faire, comme il aime le dire, il est surtout chargé de travaux de voirie.

Il apprend le pavage « sur le tas », guidé par les hommes en place déjà rodés à la tâche.

La drève des marronniers, la rampe de l'église de Taintignies, le pont de la libération, des raccordements à l'égout par dizaines, et des mètres carrés de trottoirs à ne plus les compter : Albert énumère, non sans une certaine nostalgie, ce qui fit son quotidien durant ses 35 années de bons services à la population.

Il aime aussi revenir sur la camaraderie qui le liait à ses collègues de travail, et je sens que cette ambiance lui manque un peu depuis qu'il a fait sonner la cloche de la retraite.

De mon récent contact avec lui, j'ai trouvé Albert pareil à lui-même : serein, sociable, conciliant, amène.

Lors de mon mandat de bourgmestre, j'ai vite reconnu en lui un homme de conscience et de confiance.

Son abord suscitait spontanément la sympathie. Il faut du cœur pour bien faire les choses.

Son imposante carrure, son flegme et sa bonne humeur inspiraient l'image de la force tranquille, nourrie par le souci de l'ouvrage bien fait.

Il savait tout le respect que j'ai pour le travail manuel quand celui qui le produit y met toute sa conscience professionnelle.

Albert a aujourd'hui tourné la page et son foyer de la rue des bois, à quelques coups de pédale de l'atelier, lui prend désormais tout son temps.

Le ménage et la cuisine, le nettoyage du vendredi sont de ses occupations favorites, ne souriez pas !

C'est son épouse Isabelle qui en a de la chance ! Le jardinage est aussi de ses passions, mais il confesse qu'il doit y mettre un frein, ses jambes et son dos ne le portant plus comme avant.

Albert reste néanmoins toujours disponible pour de menus travaux dans les familles de ses quatre fils et chez des amis.

A l'heure où débute un nouveau chapitre de sa vie, nous adressons à Albert nos remerciements sincères et cordiaux pour la manière dont il a conduit son travail au sein de l'équipe communale.

Nous l'invitons à rester lui-même et à épingler à son programme tout ce que son engagement professionnel l'a conduit à remettre à plus tard. Bonne retraite, Albert ! Et portez-vous bien, Isabelle et toi.

Michel Casterman

Un nouveau fossoyeur



L'entretien des cimetières est un domaine qui nécessite une attention et un soin particuliers.

Souhaitant y affecter spécifiquement une personne, nous avons lancé une procédure de recrutement d'un fossoyeur.

C'est un jeune Taintignien très motivé, Emilien Hapiot, qui a été désigné.

Sous la houlette de Noémie Nansion, gestionnaire des cimetières, et secondé par Baudouin, Emilien a sur les épaules de nombreuses missions, souvent méconnues.

Le bon déroulement des opérations funéraires passe par le creusement des tombes, l'accueil des familles, la dispersion des cendres, la mise en terre et en caveau des cercueils, ou encore l'inhumation des urnes funéraires.

Nous ne doutons pas qu'Emilien veillera à assurer dans les meilleures conditions possibles ce travail à la fois physique et psychologique.

Cimetières nature

Le bon entretien des lieux est aussi une priorité qui mobilisera toute l'énergie d'Emilien.

A ce sujet, des citoyens nous interrogent sur la manière dont sont gérées les allées de nos cimetières.

Les herbes s'y développent parmi les graviers et pour certains, cela ne cadre pas avec nos habitudes.

Chacun sait pourtant que les herbicides sont INTERDITS et que TOUTES les directives nous



poussent à cette nouvelle approche, plus verte, plus naturelle, plus respectueuse de la biodiversité.

Notre volonté est donc bien de gérer nos cimetières de manière plus écologique et de végétaliser ces lieux de recueillement et de prière.

Nouvelles toilettes

Du nouveau aussi dans l'équipement de nos cimetières.

Les toilettes des cimetières de Taintignies et de Rumes (Aventure) ont été totalement rénovées par nos équipes.

Elles sont d'ores et déjà opérationnelles durant les cérémonies.



Nouveaux abris de cérémonie

Des structures couvertes servant d'abri lors des cérémonies au cimetière sont en construction. Chaque village en sera équipé.



Un nouveau menuisier



L'entretien des logements et des bâtiments communaux nécessite des travaux réguliers, quand ce n'est pas une transformation totale.

Ainsi en est-il durant cet hiver avec la rénovation complète du rez-de-chaussée de votre maison communale.

La menuiserie en constitue évidemment un aspect important.

Pour rencontrer ces besoins, très conséquents, nous avons décidé de nous adjoindre les services d'un menuisier qui puisse travailler en autonomie.

C'est Olivier Tranchant de Taintignies qui a été sélectionné.

Lors des épreuves de recrutement, d'un excellent niveau, soulignons-le, Olivier a confirmé ses talents et compétences acquises par une large expérience de gestion d'une entreprise de menuiserie générale.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe et le remercions déjà pour son investissement personnel au service de sa commune.

Un air de fête dans nos rues

De nombreuses félicitations nous sont parvenues à propos de la décoration de nos villages en cette période des fêtes de fin d'année.

Ces éloges reviennent à nos équipes qui ont, il est vrai, pris de belles initiatives et « mis le paquet » dans ces magnifiques réalisations.

Leur manière à eux de vous souhaiter une « Bonne année » !



Une nouvelle tournée d'avaloirs vient d'être terminée !

Un travail long et répétitif mais de grande importance, et particulièrement bienvenu avant la période pluvieuse que nous venons de connaître.

C'est pas moins de 1504 avaloirs (666 sur Taintignies, 521 sur Rumes et 317 sur La Glanerie) qui ont été nettoyés

Avec la fin de l'automne, les feuilles continuent à s'accumuler autour des avaloirs.

Si vous constatez un avaloir bouché, n'hésitez pas à contacter notre Service (travaux@communederumes.be) ou le bourgmestre (0477/39.09.91)



Par ailleurs, et c'est nettement moins naturel, **nos équipes constatent que certains avaloirs renferment des déchets de mortier, de plâtre, de graisse à frites, et même un jeune de chat !!!**

Incroyable et insupportable ! Comment s'étonner que ces avaloirs... n'avalent plus ? Ce ne sont pas des bacs à ordures !

Devra-t-on, pour contrer l'incivisme de quelques-uns, instaurer, comme dans certaines communes, une taxe sur l'entretien des égouts ?

Administration

Amandine Lemoine a la tête de notre Administration communale



Le 28 septembre dernier, le Conseil communal a décidé de finaliser la procédure de recrutement à la Direction générale de la commune et confié cette fonction à Amandine Lemoine. Un défi motivant certes, une tâche exigeante assurément. Amandine avait devant elle des opportunités de carrière immédiates et intéressantes.

Elle a préféré rester au service de sa commune, où elle avait déjà la responsabilité du département des ressources humaines.

Sans attendre, elle s'est investie totalement dans son nouveau rôle, multipliant les contacts et les formations pour répondre au mieux aux besoins et exigences de la mission. Conseiller juridiquement le Conseil et le Collège, instruire l'ensemble des dossiers administratifs, formaliser les décisions, insuffler une dynamique participative au sein du Personnel : ce sont là quelques-unes des facettes de ce travail de première importance au sein de la hiérarchie administrative communale.

Nous exprimons à Amandine tout notre soutien dans la conduite de ce nouveau « challenge » au service de notre commune et de ses habitants. Puisse-t-elle y trouver son épanouissement personnel, dans les réussites et les satisfactions que nous lui souhaitons sincèrement.

Zone de Police du Tournaisis

La Zone de Police dispose d'une page Facebook. Vous y trouverez des thématiques importantes, telles que :

- Les résultats des opérations de circulation routière, ainsi que les interpellations dans le milieu des stupéfiants, deux priorités de notre Zone ;
- Des articles relatifs à la cybercriminalité, phénomène très en vogue à l'heure actuelle. A cet effet, les méthodes d'escroquerie et des conseils vous sont expliqués ;
- Des albums photos d'objets trouvés, afin de pouvoir les restituer, dans les meilleurs délais, à leurs propriétaires.

En parallèle, la Zone de Police dispose également d'un site internet qui permet au citoyen de prendre rendez-vous, à sa meilleure convenance, pour déposer une plainte.

Facebook : « Zone de Police du Tournaisis » ou « www.police.be/5316 ».



Rappel important : l'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits sur les trottoirs

Cher(e) conducteur(trice) pensez

- aux piétons,
- aux personnes qui utilisent des chaises roulantes,
- aux parents qui se déplacent avec poussettes, maxi-cosy, etc ...
- à l'Administration communale qui investit dans la réalisation et l'aménagement de plus en plus de trottoirs sur notre commune.



Police



Garez-vous correctement, marchez, cela fait beaucoup de bien et cela permet d'éviter des sanctions.

Le montant de l'amende de cette infraction du 2^{ème} degré est de 116 € (+ 10,02 de redevance administrative) soit 126,02 €.

Le personnel de la police de proximité de Rumes, après de nombreuses admonestations faites ces derniers temps, sera plus sévère et répressive dès ce début d'année afin de faire respecter cette interdiction de stationnement sur les trottoirs et plus particulièrement les endroits fréquentés par nos jeunes, près des écoles, des plaines de jeux et centres sportifs.

MERCI d'y être attentif.

Vous êtes nombreux à fréquenter notre bibliothèque – ludothèque et les activités qui s’y déroulent. Nous vous proposons ci-dessous quelques chiffres témoignant de la bonne santé de cet acteur incontournable de la culture dans notre entité. La compétence et l’accueil de nos deux bibliothécaires n’y sont pas étrangers.

Nous avons comparé les chiffres de 2019 (dans l’ancienne bibliothèque) avec ceux de 2022 (dans notre nouvelle infrastructure). Chacun comprendra que les chiffres de 2020 et 2021 n’étaient pas représentatifs de l’activité exercée en période de covid.

Horaire

Mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi : 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

	2019	2022
Nombre d’usagers emprunteurs	649	702
Nombre de collectivités (classes, ...)	16	31
Nombre de livres	16803	16386 (élagage lors du déménagement)
Nombre de jeux	872	1142
Nombre d’animations	143	204
Nombre de prêts	13133	14897

Si vous ne faites pas encore partie de ce nombre d’emprunteurs, n’hésitez pas à pousser les portes de la Maison rurale (Résidence de la Baille, 13 à Taintignies) pour faire connaissance avec ... votre bibliothèque !

Bruno DE LANGHE

Animations Jeux intergénérationnelles et pour ados

La bibliothèque, suite à certaines demandes de nos jeunes, a souhaité organiser un nouveau concept de soirée jeux.

Une soirée d’animation jeux réservée exclusivement aux ados et jeunes adultes...

14 ans et plus invités ... Mais plus de 25 ans non-admis !

Nos jeunes ont pu venir tester et/ou redécouvrir les jeux de la ludothèque (elle en compte plus de 1000 !). Ambiance, mémoire, stratégie, etc. Il y en avait pour tous les goûts !

Entre potes, avec les cousins cousines, voisins voisines, il



suffisait de se passer le mot, s’inscrire et venir ensuite profiter ensemble d’un moment fun et ludique !

Une première édition très réussie même si un peu « timide » au niveau du nombre de participants ; un pur moment d’amusement et de franche rigolade. A refaire, évidemment !

Dans la même dynamique, et en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de la commune, une après-midi ludique entre générations a également eu lieu un mercredi après-midi en novembre.

L’occasion de passer un moment complice et amusant entre petits et grands.



Spectacle « C'est qui mon village ? »



La Compagnie Chindogu a réalisé un incroyable film alliant des scènes spectaculaires dignes de Bollywood, de l'émotion à faire pleurer un dictateur et de l'humour à épuisser les zygomatiques !

Hélas, trois fois hélas, une malencontreuse erreur de passage de doigt sur la touche REC de la caméra fait que le chef-d'oeuvre d'une vie est incomplet. Il manque des scènes.

Beaucoup de scènes. Tout est foutu... A MOINS QUE...

Et si, dans un grand élan de solidarité et de curiosité artistique, les habitants de 6 charmants villages nichés au coeur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut décidaient de les aider à tourner les scènes manquantes et ainsi réduire à néant la malédiction qui s'acharne sur ce film ? Ce serait formidable... En cette fin du mois d'août, une centaine de participants sont venus relever ce défi à la bibliothèque! Un super moment culturel et gourmand. Merci à tous !

Pâte FIMO – Halloween

Les ateliers « Pâte FIMO » de notre jeune animatrice Flavie rencontrent toujours un énorme succès. Cette pâte « à modeler » assez magique, qui durcit à la cuisson, permet la réalisation de plein de jolies choses : bijoux, figurines, petits pots décoratifs, etc. Lors de chaque période de vacances scolaires, un thème est choisi et c'est parti pour un chouette moment de bricolage où les enfants peuvent laisser exprimer toute leur inventivité !

Halloween et Noël ont été l'occasion d'encore laisser s'épanouir toutes les idées créatives des enfants avec cette matière.

La Malle aux histoires (Mamies conteuses)



Soirée pyjama « Malle aux histoires »



La soirée pyjama des Mamies conteuses a, cette année encore, rencontré un beau succès !

L'occasion pour les enfants de venir profiter de la bibliothèque et des histoires qu'elle offre sur ses rayonnages à une heure où elle est habituellement fermée, et dans une ambiance un peu « magique », douce et plus cosy aussi !

Nos super Mamies conteuses ont une fois de plus réussi à faire pétiller les yeux des enfants présents, et la venue surprise du Grand Saint a clôturé en beauté cette chouette soirée.



Le thème proposé par notre bibliothèque pour son dernier concours photos a été très bien accueilli! 19 familles et 4 classes ont ainsi participé à ce concours qui consistait à illustrer par une photo un proverbe ou une expression de la langue française.

Les participants ont été conviés le vendredi 16 juin dernier à la Maison Rurale de Taintignies pour être félicités comme il se doit, entendre les résultats des votes de l'exposition et se voir offrir le verre de l'amitié.

Le vote des visiteurs a mis en évidence les clichés suivants :

3^{ème} place ex-aequo :

- Jules et Aymeric : «*S'entendre comme chien et chat*» ;
- Margaux : «*Ne pas pouvoir être au four et au moulin*» ;
- Basile : «*Il pleut comme vache qui pisse !*» ;
- Zoé : «*Il ne faut pas pousser Mémé dans les orties*» ;

2^{ème} place : Enora : «*Un vent à décorner les bœufs*» ;

Le premier prix a récompensé Jeanne avec «*Jeter le bébé avec l'eau du bain*» !! Encore un grand BRAVO à tous !

On vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau «Défi photo».



Depuis janvier 2023, la bibliothèque organise, une fois par trimestre, un atelier « Nature » à destination des familles. Notre animateur, Jean-Marc, accompagné d'Anne-Sophie, du CRIE de Mouscron avaient déjà proposé un atelier « Nichoirs » et un autre sur les « Batraciens » durant le premier semestre 2023.

En septembre, c'est un nouvel atelier avec pour thème « Les hérissons » qui a eu lieu et pour finir l'année, en novembre, nous avons clôturé avec « Le nourrissage des oiseaux ».

Un sympathique mélange d'informations théoriques et d'une partie plus pratique avec activités manuelles entre générations.

Ces ateliers rencontrent toujours un vif succès !



Petite enfance

10 ans de la crèche



Le 16 septembre 2023 fut un jour important pour notre crèche communale «Champs et Gazouillis», celui des 10 ans de son ouverture. Les parents ont été très nombreux à répondre à l'invitation et venir avec nous fêter cette décennie. Nous les en remercions.

L'équipe est plus que jamais déterminée à poursuivre son engagement dans l'accueil et l'éducation de vos enfants. Les prochaines années promettent de nouvelles aventures, de nouvelles découvertes et de nouveaux rires partagés.

Merci à notre directrice Muriel ainsi qu'à toute son équipe qui accueillent les plus petits au quotidien.

Séverine Dhaenens

Du neuf pour nos canailles !

Cet été, notre personnel communal a mis la main à la pâte au bénéfice de nos tout-petits. D'entrepreneurs travaux ont été réalisés dans notre crèche Champs et Gazouillis.

- remise en peinture de la pièce principale, du dortoir et du local ONE
- création et montage de nouveaux meubles
- aménagement d'un nouveau coin d'eau pour la section des bébés et des moyens.

Bravo et merci à Grégory et à son équipe ! Merci aussi au personnel d'entretien et aux puéricultrices qui ont donné de leur temps pour nettoyer et réaménager les lieux pendant les congés. Un bel investissement de leur part !



Clémence Lepla

Instant prévention santé



Le 12 octobre dernier, deux infirmières de l'IMS-TAM ont effectué 70 tests de dépistage du diabète et d'hypertension.

Notre commune a remercié les citoyens présents en leur offrant une collation locale. Ceux-ci étaient âgés de 32 à 93 ans.

Nous remercions les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés qui ont profité de l'occasion pour rencontrer d'autres aînés et réaliser auprès d'eux la promotion de la boîte "senior focus" que chaque aîné peut réclamer au sein de l'Administration communale.

La fête au village !



Ce 20 juillet dernier, à l'occasion de la fête nationale, a eu lieu la 3^{ème} édition de la Garden Party à La Glanerie. Une édition qui a cartonné ! Le site de la plaine de jeux était bondé, les artisans et commerçants étaient en nombre et le soleil au rendez-vous. Pour l'occasion, nous avons reçu Les « Zik à Donf » et « Mister Cover Junior » qui, avec de nombreuses reprises, ont mis le feu. Et pour clôturer cette soirée en beauté, nous avons eu droit à un magnifique feu d'artifice offert par le Bourgmestre et les Echevins.

Une festivité qui a pris de l'ampleur depuis sa première édition. Déjà dans les préparatifs, nous vous donnons rendez-vous l'été prochain pour une édition plus grandiose encore !

La voie de pierre s'est refait une beauté ... suite ...



Dans un bulletin communal précédent, nous vous présentions les travaux de réfection du sentier 42, aussi appelé voie de pierre, qui relie la Cité Soyer à la rue du Sentier. D'ici peu, elle prendra des couleurs. En effet, le 31 octobre dernier, notre personnel communal, épaulé par quelques membres du Conseil des Aînés, a procédé à la plantation d'une trentaine d'érables.

Ceux-ci accompagneront les petits fruitiers plantés par le Conseil Communal des Enfants en mars dernier sur l'assiette de l'ancienne ligne de chemin de fer Tournai - Orchies. Sûr que le sentier aura fière allure d'ici quelque temps !



Le site de l'ancien château d'eau va revivre !

Dans notre numéro de juin 2023, vous avez pu lire un article sur la démolition du château d'eau proche de la ferme des Dominicains, édifice qui dominait la campagne environnante à 65 mètres d'altitude. Notre Commune n'est pas restée inactive et le Conseil communal a décidé l'acquisition du terrain d'une quinzaine d'ares. Le Collège a demandé au Parc naturel des Plaines de l'Escaut un projet d'aménagement naturel des lieux. C'est ainsi que des plantations seront

réalisées sur le site qui pourra accueillir visiteurs ainsi qu'enseignants et leurs élèves sensibles à l'école du dehors. Des panneaux d'interprétation reviendront sur l'histoire du château d'eau.

Le rond-point de la truelle inauguré !

Le 23 juin dernier, en présence de nombreux riverains et sous l'œil avisé de notre géant Gaston, les autorités communales ont inauguré «le rond-point de la truelle» au milieu duquel trône le symbole de notre



commune, « pays des mâchons ». Il met à l'honneur la qualité et la rigueur du travail de générations de Rumois du 19e siècle à nos jours.

Ce rond-point, véritable « porte d'entrée » de Taintignies, a déjà suscité de nombreux commentaires positifs, tant au niveau de sa réalisation que de l'aspect symbolique de la truelle.

Ce projet de truelle géante a été imaginé et porté par le comité du Géant présidé par Xavier Ortiz et conçu en collaboration avec les centres de formation du Forem, le personnel communal prenant en charge l'aménagement du site.

Un éclairage de qualité met en évidence la truelle la nuit et des panneaux d'interprétation seront installés à proximité. Ceux-ci reprennent l'histoire des ouvriers du bâtiment, illustrée de plusieurs clichés d'époque.

Un enfant, un arbre

Le samedi 25 novembre, les enfants fêtant leur trois ans dans l'année ont reçu un arbre fruitier à planter dans leur jardin. Une tradition maintenant bien établie à Rumes.



Village fleuri

Des couleurs, des fleurs et beaucoup de créativité... nos citoyens débordent d'idées afin d'embellir notre commune.

Vous avez participé au traditionnel concours "village fleuri", que ce soit dans la catégorie jardins printaniers, jardins d'été, façades ou épouvantails. Vous avez permis aux personnes sillonnant les rues de nos villages d'observer de jolies créations. Pour cela, vous avez reçu un prix lors de la soirée révélant votre classement.

Un circuit de 19 kms fut imaginé et disponible pour tous. Les personnes l'ayant parcouru ont pu voter afin d'octroyer un prix du public. Le quartier le plus fleuri a également reçu un prix particulier (Déroderie- Clairmaie). Peut-être que d'autres personnes souhaiteront se lancer dans l'aventure cet été. Alors n'hésitez plus, rejoignez la liste des participants. La remise des prix se termine toujours autour du verre de l'amitié, c'est un moment d'échange de bons conseils en matière de fleurissement et de décoration.



Yves Carbon, nouveau «Citoyen d'honneur» de notre Commune



Yves passe le témoin à Anne-Lydie Deregnaucourt et Olivier Lefèbvre

Chef musical de notre Royale Fanfare Communale, Yves a décidé de rendre sa baguette au terme de 35 années de direction.

C'est tout jeune - il avait 9 ans - que le jeune Yves rejoint l'école de solfège de la Fanfare. M. Louis Guyot sera son premier précepteur. Il impressionne déjà par la passion qu'il met à faire ses gammes. Rapidement, il a en mains son nouveau bijou : un saxophone.

Initié par Pierre Lestienne, Yves passe des heures et bien plus encore à apprivoiser la technique de l'instrument et à peaufiner les nuances et registres des partitions. Les résultats ne se font pas attendre. A 11 ans, il est au pupitre de la Sainte Cécile.

Et déjà son talent suscite l'admiration. Il est certain qu'il n'en restera pas là.

Les années 70 lui permettront de prendre son envol dans une pratique musicale intensive. Les bals populaires font fureur dans les villages belges et français. Yves et quelques copains, Gilbert Dorchie, Bernard Bachy, Pierre Duquesne et Jean-Paul Duchateau se rassemblent pour former « The Black Men » qui multiplie les contrats et les succès. Le groupe remporte des concours, à Tournai et au célèbre Fresnoy de Tourcoing.

En dépit des nombreuses soirées sur scène, Yves reste fidèle à sa Fanfare, tout en prêtant son concours à ses voisins de La Glanerie et d'Es-

plechin. Sa maîtrise musicale et la qualité de ses prestations sont reconnues.

Au terme d'une formation à la direction d'harmonies au Conservatoire de Tournai, notre ami se sent prêt à assurer la relève. Et logiquement, en 1988, Yves devient titulaire de la baguette que lui remet son prédécesseur Charles Fourmy. De suite, le nouveau chef se met au travail et relance une école de musique. Il y enseigne le solfège et la flûte tout en s'entourant de musiciens chevronnés.

De nombreux enfants s'y pressent dans les premiers temps.

Mais Yves sait que ce travail, long et exigeant, a sa part d'ingratitude. Tous ces jeunes qu'il aura formés resteront-ils ? Mais point n'est besoin d'espérer pour entreprendre. C'est ce qu'Yves a fait tout au long de sa mission à la direction musicale de notre Fanfare.

Outre son épouse Marie-Henriette, qui l'a constamment épaulé, Yves a pu compter sur les encouragements de grands Présidents : Richard Vandenaabeele, Jean-Claude Descamps et aujourd'hui Michel Lefebvre, qui, à son tour, fait preuve d'une disponibilité sans mesure pour conduire notre Fanfare vers des lendemains prometteurs.

Car l'avenir nous importe. Notamment à cette heure où Yves passe le relais à Anne-Lydie Deregnaucourt et Olivier Lefèbvre.

De concert, et avec notre soutien, Anne-Lydie et Olivier auront ce souci de pérenniser l'avenir de cette société dont le cœur bat au diapason de celui de son village depuis 136 ans.

En hommage à ses talents et à son dévouement bénévole exemplaire à la tête de notre Fanfare, en reconnaissance pour les services rendus à notre commune, à la promotion de laquelle il a contribué, nous avons décerné à Yves, au nom du Conseil communal, le titre de «citoyen d'honneur de la Commune de Rumes».

Michel Casterman

«L'atelier de Roxane» a du coeur !

Nos tricoteuses et crocheteuses sont infatigables.

Un point à l'endroit, un point à l'envers, une maille serrée, une maille en l'air ... Et c'est ainsi un lundi sur deux, de 19 à 21 h à la Maison rurale de Taintignies. Et pas question de détourner leur attention : « 27, 28, 29, CHUT, JE COMPTE !!!..., 30, 31... ». Une vraie ruche où chacune enfile les mailles à qui mieux mieux, dans une ambiance joviale et communicative.

Présentes au salon SANEO du 7 octobre dernier, nos amies y ont exposé leurs « oeuvres ». Les bénéfices engrangés ont été versés à l'ASBL : « LES MESSAGERS DU COEUR ». Cette association bruxelloise s'est donnée pour mission de divertir les enfants en hôpital, en y organisant des ateliers de théâtre et diverses animations artistiques (contes, cirque, marionnettes, musique, ...). Vous pouvez en savoir davantage et encourager cette association, via le site : www.lesmessagersducoeur.be

Mais nos amies n'en sont pas restées là. La tombola qu'elles ont organisée lors du récent marché de Noël leur a permis d'offrir un beau chèque à la famille du petit Achille qui, comme chacun le sait, poursuit son combat contre le cancer.

Et, en ce début 2024, L'ATELIER DE ROXANE se mobilise à nouveau, dans la fabrication de portefeuilles, toujours en soutien à « Achillou » et à ses parents. Soyez généreux pour encourager cette magnifique initiative qui allie à nouveau solidarité et bonne humeur !

Vous souhaitez rejoindre nos talentueuses « artisanes » ? N'hésitez pas à prendre contact avec Roxane.



Action « cartes de vœux 2023 »



Durant la période des fêtes, le PCS et l'ATL se sont associés pour lancer l'action « cartes de vœux 2023 ».

Le but de cette action était de réunir petits et grands autour d'un même

objectif : fabriquer des cartes pour transmettre un peu de la magie des fêtes aux bénéficiaires des repas et des colis du CPAS.



Les enfants de l'accueil « Les p'tits mâchons » ont fabriqué des boîtes aux lettres pour collecter toutes ces cartes. Ils ont également partagé des moments de création avec des membres du Conseil Communal Consultatif des Aînés. Ce n'est pas loin de 250 cartes qui ont été collectées.



Autant de petites attentions venant des enfants mais aussi des familles qui se sont jointes à cette opération. L'ATL et le PCS remercient toutes les personnes qui ont contribué à cette belle réussite !

Une première expérience concluante



Les inondations se répètent de plus en plus souvent et sèment la désolation sur leur passage. La période du nouvel an 2024 aura, à nouveau, été marquée par de nombreuses crues, dans le Pas-de Calais et aussi dans de nombreux endroits de Wallonie picarde. Ce dérèglement climatique impose une analyse différenciée de ces événements qui impactent nos populations. Ainsi, la création de « bassins d'orage » à Taintignies et Willemeau, a permis de mesurer l'efficacité de telles infrastructures.

....



Notre entité était encore directement concernée par les débordements réguliers de l'Elnon. Nous nous sommes résolument impliqués dans une approche proactive du sujet, aux côtés de la Province de Hainaut et du Service Hydrologique d'H.I.T., que nous remercions très vivement. Grâce à un ambitieux programme européen Interreg V, une importante zone d'immersion temporaire de 45.000 m³ a ainsi été créée à La Glanerie, le long du cours d'eau. La récente période pluvieuse était un premier test pour ce nouveau dispositif. Le bassin a parfaitement joué son rôle de régulateur du courant de l'Elnon. À aucun moment, l'eau n'a flirté avec le tablier du « petit pont » de la libération. Une première expérience grandeur nature qui permet de rassurer nos riverains du Bas Préau. Pour ceux qui n'en ont pas pris connaissance : <https://www.notele.be/list13-le-jt-a-la-carte-media58754-elnontransfrontalier--un-programme-interreg-v-pour-lutter-contre-les-inondations.html>



....

Le rieu du Plouy est aussi toujours sous surveillance. Il a traversé aussi sans dommage l'épisode climatique pluvieux. Nul doute que les curages récents y sont pour beaucoup.

Vous possédez un(e) chat(te) non stérilisé(e) ou non identifié(e) ?



La stérilisation est obligatoire pour tous les chats et l'identification pour ceux nés à partir de 2007. L'ASBL « Félin pour l'autre » peut vous aider. Pour tout renseignement et soutien, veuillez prendre contact au 0471/12.45.97 ou 0476/91.58.15.

Soucieuse de répandre l'esprit de Noël au sein de l'entité, la commune de Rumes a proposé une nouvelle édition de la balade des crèches de Noël. Cette année encore, vous avez été nombreux (33 !) à vous y inscrire afin de permettre aux citoyens rumois ainsi qu'aux promeneurs de communes voisines de se balader durant cette période hivernale en contemplant vos jolies réalisations. Rendez-vous est déjà pris pour décembre 2024 ! Ci-dessous, quelques réalisations de nos citoyens.

Séverine Dhaenens



Envie d'une sortie nature lors des congés ? L'Escale forestière à Bon-Secours vous accueille. Visitez le centre d'interprétation Explor'forêt et la Pic'Orée. Immergez-vous à hauteur de feuillage sur le Promenoir des Cimes. Profitez de la forêt sous ses habits d'hiver : partez à l'aventure grâce au sac-jeu Salix, essayez le parcours d'orientation ou encore empruntez l'une des deux promenades familiales d'environ 4 kms.

La réouverture aura lieu le 1er février avec un nouvel horaire : du mardi au vendredi (10h - 12h30 et 13h30 - 17h00). Ouvert le lundi pendant les congés scolaires de la Communauté française et lundis fériés.

Infos : accueil@pnpe.be ou 069/77 98 10

Site web : <https://plainesdelescaut.be/wikipnpe/?EscaleForestiere>



Des formations à la taille de fruitiers en janvier, février et mars 2024 !



Pour la 16^{ème} année consécutive, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut vous proposent un programme de formations à l'entretien de vergers : taille d'entretien, de formation, de restauration, d'arbres de forme pa-lissée, greffage sur table,...

Gratuites, nos formations s'adressent prioritairement aux habitants du territoire transfrontalier. L'adresse exacte vous sera fournie après inscription au 069 77 98 10.

Inscriptions également possibles en ligne sur <https://plainesdelescaut.be/wikipnpe/?FormationsVergers>

Des chauves-souris dans nos étables, des auxiliaires de choix pour les éleveurs !

Un inventaire de chauves-souris a été organisé chez 12 agriculteurs volontaires du Parc naturel.

Cette étude a permis d'évaluer la fréquentation des étables par ces mammifères volants. Un équipement bioacoustique a été placé dans chaque étable, enregistrant les ultrasons durant 3 nuits.

Au sein de l'étable étudiée sur l'entité de Rumes, l'activité s'est révélée très importante (4043 contacts sur une nuit) avec une richesse spécifique moyenne, soit la présence de minimum 2 espèces : une ou deux espèces de murin et la Pipistrelle commune.

Il en résulte que les chauves-souris sont particulièrement à privilégier dans les exploitations agricoles, notamment celles où l'élevage est encore pratiqué. Lors de quelques soirées de capture, du guano (crottes) a été récolté pour analyse ; ce protocole permettra d'identifier les proies et parmi elles d'éventuelles mouches piqueuses du bétail.



Photo : Jacky Wuelche

Les soirées de l'agriculture du Parc naturel

Comme chaque année, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut organise les soirées de l'agriculture au Foyer socioculturel d'Antoing.

Les prochaines soirées sont prévues les lundis soir du 22 janvier au 19 février 2024.

Les agriculteurs du territoire du PNPE recevront le programme complet et celui-ci sera également diffusé dans la presse.

Ces soirées sont gratuites et ouvertes à tous(tes) !



Présence du Parc naturel des Plaines de l'Escaut au salon de l'agriculture de Tournai

Avec nos collègues du Parc naturel du Pays des Collines, nous tiendrons un stand lors des prochains Agri Days (salon de l'agriculture) qui se tiendront les 24 et 25 février 2024 à Tournai Expo. Au plaisir de vous y rencontrer pour échanger sur nos différentes actions !

Recensement des paysages à 360° : Nous avons besoin de votre aide !

Grâce à son relief peu vallonné, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut offre des points de vue à 360° sur le paysage. Une caractéristique typique de notre territoire.

S'il ne s'agit pas, en général, de paysages remarquables, ces paysages sont particuliers et permettent de percevoir et de comprendre la structure du territoire de manière inédite.

Aidez-nous à recenser et à qualifier ces points de vue !

Toutes les infos sur notre page internet : <https://plainesdelescaut.be/wikipnpe/?LesPaysagesA360>



Plantons du saule têtard, arbre emblématique de notre territoire !

Après avoir constaté le déclin des saules têtards sur le territoire des 3 Parcs naturels du Hainaut, il a été décidé de mener une action en leur faveur.

Le projet « Et nos (Hainaut) saules têtards » a ainsi vu le jour, au sein de ces 3 parcs naturels. Il a pour objectif de restaurer 500 saules têtards et d'en planter 5000 d'ici fin 2024.

Si besoin, des jobistes viendront les planter chez vous (3 € la perche).

Pour plus de renseignements et pour réserver vos perches, contactez le Parc naturel des Plaines de l'Escaut – 069 77 98 70.



Jeunesse

Conseil Communal des Enfants

Nos jeunes conseillers accordent une importance toute particulière à la faune et la flore qui les entourent. Il est agréable d'habiter la campagne et de pouvoir observer les oiseaux, essayer de les identifier et s'assurer qu'ils puissent vivre et se reproduire sereinement. C'est pourquoi ils ont construit des nichoirs et des hôtels à insectes. Ceux-ci ont été installés au cœur de notre aire de jeux de La Glanerie, en collaboration avec Jean-François de notre personnel ouvrier.

Merci à tous et n'oubliez pas d'aller observer et écouter ces oiseaux.

Lors du dernier conseil communal de 2023, nous avons assisté à la prestation de serment de cinq nouveaux conseillers.

June PETIT, Louise MESSIAEN, Aby WILFART, Eléna PANEPINTO et Clémentine BONNET ont ainsi rejoint Lynna, Stojan, Julian, Lou et Irène.

Félicitations à eux et merci



L'accueil « Les p'tits mâchons » fait sa rentrée...



A une certaine époque, nous parlions de radio K7, de walkman, de disques, de garderies, de gardiennes. Mais la société évolue ainsi que les pratiques et le vocabulaire qui s'y réfèrent. Les garderies d'hier n'ont plus rien à voir avec celles d'aujourd'hui. C'est pourquoi employer les termes accueil extrascolaire et accueillantes correspond mieux à la réalité actuelle.



L'accueil extrascolaire, c'est le moment où l'école s'arrête et où les élèves redeviennent des enfants.

C'est un espace-temps privilégié, une « bulle » où l'enfant pourra être pris en considération dans sa globalité, où il pourra respirer, souffler, imaginer sans obligation de participation ou attente de résultat.

C'est dans cette optique que la commune a décidé de créer « Les p'tits mâchons ». Une

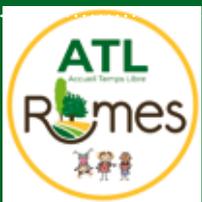
équipe motivée a vu le jour constituée de 4 accueillantes: Anaïs Boite, Ariane Debaisieux, Nathalie Clapette, Marcelline Camby ainsi que Jennifer Jonniaux, responsable de l'accueil. L'équipe des p'tits mâchons travaille sous l'égide de l'échevine en charge de l'accueil extrascolaire.



Depuis la rentrée scolaire, c'est un travail en partenariat avec les écoles qui adhèrent au projet qui se met petit à petit en place. Les accueillantes suivent et suivront régulièrement des formations reconnues par l'ONE. Des réunions d'équipe ont lieu tous les mois pour construire des projets communs. Un accueil lors des journées pédagogiques des écoles est désormais proposé aux familles. Les accueillantes en ont profité pour agrémenter les locaux de superbes décorations d'Halloween. De nouveaux projets sont déjà en construction... à suivre !



Bientôt une brochure ATL !



Une brochure Accueil Temps libre est en cours d'élaboration pour 2024. Celle-ci présentera les activités organisées sur la commune pour les enfants de 0 à 18 ans. Vous désirez figurer dans celle-ci ? N'hésitez pas à contacter la coordinatrice ATL, Jennifer Jonniaux au 069/77.97.48 ou par mail atl@communederumes.be.

Été solidaire

Notre commune a pu engager des jeunes de l'entité afin de participer au projet "Été solidaire, je suis partenaire". Cette action consiste en deux périodes de travail de dix jours consécutifs et offre à nos adolescents l'opportunité de voir leurs efforts directement mis en valeur aux yeux de la population rumoise.

Les jeunes ayant été sélectionnés ont, pour la plupart, pu faire connaissance avec le monde du travail et également tisser des liens entre eux et notre équipe du Service travaux.

Les tâches réalisées vont de l'entretien des parcs communaux, à l'installation de mobilier urbain, l'embellissement des plaines de jeux par des travaux de peinture et de désherbage, l'entretien des cimetières ou encore la réalisation de diverses constructions en bois. L'aménagement de la voie de

pierre fait partie des projets auxquels ils ont contribué.

Nous remercions les jeunes pour leur investissement ainsi que le personnel communal qui assume l'encadrement. Nous attendons impatiemment le prochain appel à projet...



Vacances, soleil et loisirs d'été

Les vacances d'été ont été l'occasion pour beaucoup d'enfants de profiter des activités organisées par la Commune.

Durant les plaines communales, les enfants ont participé à de nombreuses animations pour se dépenser, créer et s'amuser. Que ce soit en découvrant l'histoire de Clara, la fourmi à la plaine «insectes et petites bêtes» ou en profitant d'une excursion au parc «le Fleury», l'équipe des plaines n'a pas manqué d'imagination pour remplir les journées des enfants.

Le stage de skate-park a été l'occasion pour les plus acrobates de s'initier aux figures en skate ou en trottinette. Durant les après-midis, le skate-park était ouvert au public, l'occasion pour les skateurs de perfectionner leur technique de glisse.



Pour les plus sportifs, le stage ballon a permis de dépenser leur trop plein d'énergie avant la rentrée des classes. Les plus jeunes ont testé leur équilibre grâce à différents parcours de psychomotricité.

Nous tenons à remercier tous les encadrants qui se sont investis tout au long de l'été pour animer les petits et les grands.



Si vous souhaitez devenir animateur ou proposer une animation durant les congés scolaires, n'hésitez pas à prendre contact avec Jennifer Jonniaux, coordinatrice ATL au 069/77.97.48 ou par mail atl@communederumes.be.

Après la réouverture récente d'un sentier reliant l'antenne de la rue Cavée vers la courbe menant au pont du TGV, un appel avait été lancé aux citoyens soucieux de mobilité douce. Dans le cadre de la semaine des sentiers d'octobre, une dizaine de Taintigniens ont participé le 14 octobre dernier à la réhabilitation du sentier reliant la rue Wattimez à la rue des Chasses, inutilisée depuis une quarantaine d'années.

Après le travail préparatoire exécuté par le personnel communal, ces citoyens ont mis la main à la pâte pour étendre les terres et égaliser l'assiette de la voyette. Celle-ci démarre entre les numéros 22 et 22B de la rue Wattimez et permet dès à présent de rejoindre le centre du village hors de toute circulation automobile. L'ensemencement d'un gazon et le placement de la signalétique adéquate seront effectués au printemps.

Je tiens à remercier ici les riverains pour leurs suggestions et leur collaboration ainsi que l'équipe des courageux sensibles à la mobilité douce qui ont épaulé Elise, Jean-François et Sylvain en cette matinée d'octobre.

Bruno De Langhe



La « voyette de la pharmacie »... à pied sec

Récemment, une de nos équipes s'est attachée à remettre en état la « voyette » reliant la chaussée de Douai à la place Roosevelt. Après avoir décaissé l'assise et installé le coffrage, nos hommes ont terminé leur tâche par la pose d'un béton de finition.

Merci à eux qui ont dû opérer en dépit d'un temps maussade qui n'a pas facilité leur tâche.

Par ailleurs, une présence policière a permis de mener le travail à terme en toute sécurité, un gros charroi ayant dû être mobilisé pour la circonstance.

